

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de
Maizerets, tenue le lundi 16 juin 2025 à 19h au Centre Monseigneur Marcoux,
2025 rue Adjutor-Rivard**

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- | | |
|------------------------------|------------------------|
| - M. Sébastien Boisvert | Administrateur (2026) |
| - Mme Claudia Larochelle | Administratrice (2026) |
| - Mme Liane-Clarisse Mouchon | Administratrice (2026) |
| - M. Hoffman Wolff | Administrateur (2027) |
| - Mme Éloïse Bichaud | Administratrice (2027) |

IL Y A QUORUM

Absents :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------|
| - Mme Rachel Jean | Administratrice (2027) |
| - M. Martin Cauchon | Administrateur (2027) |
| - Mme Marie-Joëlle Hotte | Administratrice (2027) |
| - Mme Sabrina Mhyraye Méthot Dupont | Administratrice (2026) |

Membres avec droit de vote :

- | | |
|------------------------|--|
| - M. Claude Villeneuve | Conseiller municipal, district Maizerets-Lairet |
| - Marie-Pierre Boucher | Conseillère municipale, district Louis-XIV et membre du comité exécutif responsable de l'habitation et du développement social |

AUTRES PARTICIPANTS :

- | | |
|------------------------------|---|
| - M. Daniel Leclerc | Conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec |
| - M. Michel Hubert | Conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale à la Ville de Québec |
| - Mme Sonia Tremblay | Conseillère en urbanisme, de la planification de l'aménagement et de l'environnement à la Ville de Québec |
| - Mme Laurianne Delisle-Côté | Conseillère en urbanisme, Division de la gestion territorial à la Ville de Québec |

- | | |
|--------------------------------|---|
| - Mme Camille Martel | Coordonnatrice du projet, Centre de pédiatrie sociale de Québec |
| - M. Alexandre Trudel | Propriétaire requérant |
| - M. Guillaume Drouin-Chartier | Architecte |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée en présence.

25-06-01 - Ouverture de l'assemblée

Mme Liane-Clarisse Mouchon constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h07, dûment appuyée.

25-06-02 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Liane-Clarisse Mouchon présente l'ordre du jour. Elle propose le retrait du point "Fête des Moissons" (au point 25-02-12- Vie communautaire).

SUR UNE PROPOSITION Mme Liane-Clarisse Mouchon DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-06-03 - Consultation publique de la Ville de Québec : Projet résidentiel au 1875-2005, boulevard Henri-Bourassa

M. Daniel Leclerc introduit la séance de consultation publique, en explique le contexte et le déroulement.

Mme Marie-Pierre Boucher prend la parole pour une mise en contexte :

- > Elle rappelle le contexte de crise du logement et les enjeux : dans un contexte de croissance importante de la Ville, il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande.
- > Elle explique que dans ce contexte la Ville a adopté [une vision de l'habitation](#) : un plan d'action accéléré en habitation pour la construction de 80000 unités de logement d'ici 2050, soit environ 5000 par année. Différents outils sont utilisés à cette fin, dont la Loi 31. L'objectif est d'accélérer la construction de logements grâce à une facilitation de la mise en chantier et donc de la livraison.
- > Elle insiste sur le fait que ce projet s'inscrit en cohérence avec la [Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière](#). Elle en rappelle plusieurs objectifs clés.
- > Elle explique que la Ville se dote de [critères et d'un cadre à l'intérieur duquel elle utilise cette Loi 31](#). Elle rappelle le fonctionnement de cette loi : le projet est adopté en conseil municipal, ensuite il y a une consultation publique, puis le conseil décide d'aller ensuite de l'avant, ou non. Le projet doit être en construction au plus tard dans le cours de l'année suivante. Elle explique que suite à la consultation, le projet peut être adopté tel que proposé, ne pas être adopté ou être adopté suite à modifications.

M. Alexandre Trudel présente ensuite le projet. [La présentation est disponible en ligne.](#) Le projet prévoit 148 logements et 155 cases de stationnements en sous-sol, ainsi que des stationnements pour vélo, et une cour arrière 100% végétalisée.

M. Michel Hubert présente les étapes légales : l'adoption de la résolution fera suite à trois jours de consultation écrite. Il présente le détail des modifications ainsi que les conditions fixées par la Ville à la réalisation du projet. [La présentation est disponible en ligne.](#)

M. Daniel Leclerc rappelle les [modalités de la consultation publique.](#)

[Le rapport de consultation présentant les interventions du public et des administrateurs et administratrices du conseil de quartier est disponible en ligne.](#)

25-06-04 - Procès-verbaux et suivis

Résolution CQM 25-06-01

SUR UNE PROPOSITION de M. Sébastien Boisvert DUMENT APPUYÉ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les PV des assemblées de mai 2025.

Adopté à l'unanimité

25-06-05 - Période du conseiller municipal

M. Claude Villeneuve explique que le chantier du viaduc se termine. Demain au conseil municipal, certains terrains seront assujettis au droit de préemption dont certains dans le quartier, notamment sur d'Estimauville et au coin de la 22e rue et rue du Mont-Thabor et Henri Bourassa.

Mme Éloïse Bichaud met en garde : les projets de développement forment un rempart et encerclent le quartier résidentiel qui se retrouvera enclavé.

M. Sébastien Boisvert exprime que le projet présenté par M. Trudel risque de créer un précédent concernant le nombre d'étages.

Il explique aussi qu'il a reçu une lettre de plainte concernant les projets avec la population précaire. Il demande son avis au conseiller. M. Claude Villeneuve rappelle qu'il est important de penser à la mixité, afin de se préoccuper des personnes vulnérables tout en préservant le sentiment de sécurité.

Mme Éloïse Bichaud souligne le fait que les projets de densification ne sont pas répartis également dans les différents quartiers de la ville. Elle rappelle les enjeux de paysage urbain.

Mme Liane-Clarisse demande au conseiller municipal si le service du développement économique ne pourrait pas faire du maillage entre les propriétaires de terrains et des promoteurs.

> Claude Villeneuve assure que c'est déjà un peu le cas.

25-06-06 - Période des questions des citoyen.ne.s

Aucune question n'est posée.

25-06-07 - Consultation publique et demande d'opinion : Centre de pédiatrie sociale de Québec, nouvel emplacement au 2006, chemin de la Canardière

Mme Laurianne Delisle-Côté présente le contexte, la localisation, le projet et les modifications réglementaires.

Mme Camille Martel présente le projet. Les modifications demandées concernent le stationnement, mais l'objectif n'est pas d'amener beaucoup de circulation en ville : les bénéficiaires circulent beaucoup à pied ou en vélo.

Question : table d'action préventive jeunesse Québec Centre > heureux de savoir que le projet se concrétise

Le conseil de quartier recommande à l'unanimité l'approbation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme.

[La documentation est disponible en ligne.](#)

[Le rapport de consultation présentant les interventions du public et des administrateurs et administratrices du conseil de quartier est disponible en ligne.](#)

25-06-08 - Tour des comités

Proposition : Table de concertation en transports en commun

Mme Liane-Clarisse explique l'idée de la mise en place d'une table de concertation en transports en commun et demande leurs avis aux membres du conseil de quartier.

Mme Éloïse Bichaud exprime que c'est une bonne idée en faveur d'un meilleur maillage entre les différents usagers de la mobilité douce.

Résolution CQM 25-06-02 - Appui à la création d'une table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun (TCTC) à Québec

CONSIDÉRANT l'importance grandissante que prend le transport en commun dans la Ville de Québec et qu'il prendra dans les années à venir ;

CONSIDÉRANT l'importance d'un bon service de transport en commun pour la qualité de vie dans les quartiers, la mobilité durable dans une perspective environnementale, la vitalité économique et l'équité sociale ;

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier constatent différents problèmes en ce qui a trait au transport en commun dans leurs secteurs (enjeux de desserte géographique, d'horaire, d'efficacité des parcours, etc.) et que les membres désirent contribuer à l'amélioration du transport en commun de façon constructive ;

CONSIDÉRANT l'élaboration d'un plan de développement en transport en commun de la couronne nord par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) ;

CONSIDÉRANT le besoin d'un lieu de concertation permettant de mettre en commun les enjeux de transport et porter la voix des différents quartiers ;

SUR PROPOSITION Mme Liane-Clarisse Mouchon DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Maizerets appui la création d'une Table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun dans la Ville de Québec.

Adopté à l'unanimité.

Comité NCH

Une séance d'information est prévue la semaine prochaine.

Table de concertation vélo

Une rencontre est prévue demain soir.

Comité de verdissement

Aucun point n'est évoqué.

Comité Cohabitation Port-communauté (CCPC)

Le conseil de quartier a été relancé pour une participation.

Limoil'air

Aucun point n'est évoqué.

Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)

Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle que depuis la dernière rencontre du conseil de quartier il y a eu deux rencontres : une rencontre au sujet de la biométhanisation et une autre sur la valorisation énergétique. [Les comptes-rendus sont disponibles en ligne.](#)

Le CVGMR a relancé sa demande de bilan énergétique.

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. Sébastien Boisvert représentera le conseil de quartier à partir de septembre et Mélanie va rester en suppléance.

Table citoyenne Littoral Est et centre social autogéré

Aucun point n'est abordé.

25-06-09 - Rencontre avec la PDG du Port de Québec

La rencontre sera organisée en fin d'été ou à l'automne. Les nouveaux membres du conseil de quartier demandent de la documentation pour être à jour.

25-06-10 - Approbation référendaire

Mme Liane-Clarisse Mouchon fait un rapide compte-rendu de la réunion. Les invités étaient principalement des élus, des professionnels et deux citoyens.

L'avis général soulignait le besoin de débiter le processus de consultation bien plus en amont des projets.

25-06-11 - Administration générale du conseil de quartier

Comités, communication

M. Sébastien Boisvert et Mme Claudia Larochelle se proposent pour reprendre le suivi des communications.

Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle qu'il faut migrer vers la plateforme de la Ville. Mme Éloïse Bichaud et M. Martial Van Nest vont finaliser la transmission début juillet.

Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle qu'il faut que chaque membre du conseil de quartier s'investisse pour une meilleure répartition de la charge de travail.

Date de rencontre pour l'automne

Considérant la fête du Travail, la rencontre de septembre est fixée au 8. La rencontre de janvier est prévue en date du 5.

Logo

M. Sébastien Boisvert évoque une évaluation globale à 5000\$ pour la conception d'un logo. Il est en lien avec un professionnel qui pourrait faire une soumission globale plus économe. M. Sébastien Boisvert enverra la soumission aux administrateurs dans le courant de l'été.

M. Daniel Leclerc rappelle qu'il est possible de faire une assemblée exceptionnelle, qu'il est possible de tenir en ligne, afin de valider officiellement la dépense.

Résolution pour le renforcement des conseils de quartiers.

Résolution CQSJB 25-06-03 - Résolution conjointe en faveur du renforcement des conseils de quartier

CONSIDÉRANT QUE :

- Le faible taux de participation aux activités des conseils de quartier reflète un sentiment d'impuissance et un désengagement citoyen, ce qui appelle à une revalorisation de leur rôle comme espaces de co-construction démocratique (INM, 2017, p. 6-7)* ;

- Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante, limite la capacité des conseils de quartier à remplir leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes (Toronto, Paris, Bologne) ;
- Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.) ;
- Les délais de réponse de l'administration municipale compromettent la réactivité et la portée des initiatives citoyennes, affectant la confiance envers les instances participatives locales ;
- L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13) ;
- Les transitions sociale et écologique exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire ;
- Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, Barcelone, Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent la gouvernance collaborative et l'adhésion citoyenne aux projets locaux ;
- Le financement actuellement accordé aux conseils de quartier à Québec (0,025 % du budget municipal) est largement inférieur à celui observé pour budget participatif à Montréal (0,5 % du budget) et Paris (5 % du budget), nuisant à leur impact potentiel ;

PAR CONSÉQUENT, SUR PROPOSITION DE Mme Claudia Larochelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Sébastien Boisvert, IL EST RÉSOLU QUE :

- La Ville de Québec organise des États généraux sur les conseils de quartiers, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international ;
- La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.) ;
- La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un agent municipal de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.

* Voir [le diagnostic réalisé par l'Institut du Nouveau Monde \(INM\) dans la Ville de Québec](#) en 2017.

Adopté à l'unanimité.

25-06-12 - Enjeux d'aménagement

Abattage et plantation des arbres dans le quartier : quel plan ?

Point reporté.

25-02-13- Vie communautaire

Rendez-vous Limoilou

Point reporté.

Fête des moissons

M. Sébastien Boisvert et Mme Éloïse Bichaud s'engagent à participer.

Table en sécurité alimentaire de Limoilou

Point reporté.

Fête des voisin.e.s

Point reporté.

Vigilance Canari : événement de septembre

Le conseil de quartier a été sollicité pour participer à l'événement prévu en septembre relativement à la qualité de l'air.

Lettre des organisateur.trice.s communautaires

Point reporté.

15-06-14 - Du nouveau

dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien

Le troisième lien n'est plus prévu dans le quartier, selon les récentes annonces du gouvernement.

terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux

Mme Éloïse Bichaud demande une mise à jour sur le projet de revalorisation de l'ancien centre Marcoux. Ce projet n'était pas viable financièrement à cause des contraintes du bâtiment. Mme Éloïse Bichaud questionne la pertinence de retirer la valeur patrimoniale considérant qu'il n'y a pas de projet en cours actuellement.

25-06-15 - Trésorerie

Paiement secrétaire

Résolution CQM 25-05-03

SUR PROPOSITION DE Mme Claudia Larochelle DÛMENT APPUYÉ par Mme Liane-Clarisse, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer à Mme Margaux Bruet la somme de 110 \$, correspondant au procès-verbal de la présente assemblée, à la réception de la facture. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

25-06-16 - Varia

Rencontre du CA en mars

Aucun point n'est abordé.

25-06-17- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Liane-Clarisse Mouchon propose que la séance soit levée à 22h21.

Mme Liane-Clarisse Mouchon
Présidente de séance

Mme Sébastien Boisvert
Président Adjoint du Conseil de quartier